

TOUTON

Politique environnementale

Juin 2025

En tant qu'acteur clef de la chaîne d'approvisionnement de produits tropicaux de nombreuses régions, nous reconnaissons que le succès de notre activité commerciale dépend de la cohérence et de l'équilibre entre les ressources du groupe, son modèle d'entreprise, ses ambitions de développement et son impact social et environnemental.

Conformément à notre approche de diligence raisonnable, nous examinons régulièrement les risques liés à nos chaînes d'approvisionnement et à nos activités. Cela nous permet de définir les engagements et les politiques du groupe, ainsi que nos priorités en matière de renforcement de nos systèmes de gestion et de nos programmes.

Notre stratégie d'entreprise en matière de développement durable s'appelle PACT : Positive Agri Culture by Touton. Elle est élaborée par notre équipe de direction et approuvée par le conseil d'administration de Touton.

Elle vise à promouvoir une industrie agroalimentaire résiliente, fondée sur une culture de confiance et de croissance positive. Notre stratégie est intégrée dans nos systèmes et processus de gestion et est mise en œuvre par le biais de nos différents programmes, y compris notre STANDARD PACT.

Notre politique environnementale définit notre engagement à respecter les mesures de protection de l'environnement tout au long de nos chaînes d'approvisionnement et de nos opérations, depuis les communautés auprès desquelles nous nous approvisionnons jusqu'à nos clients finaux.

Elle s'applique aux employés du groupe Touton et de ses filiales. Nous attendons de nos fournisseurs et de nos partenaires qu'ils respectent ces principes et nous leur fournissons des conseils et un soutien pour y parvenir.

Notre engagement à protéger l'environnement

Nous sommes engagés à contribuer au développement d'écosystèmes agricoles intelligents face au climat grâce à des interventions concrètes. Ces interventions visent à protéger les forêts et la biodiversité, dans une gestion efficace des ressources face à des conditions changeantes.

Nous respectons et surpassons souvent les directives et exigences réglementaires locales, nationales et internationales et exigeons de nos fournisseurs qu'ils agissent *a minima* conformément à celles-ci.

Notre politique Environnement est soutenue par d'autres codes et politiques, ainsi que par nos activités de programmation dans nos chaînes d'approvisionnement :

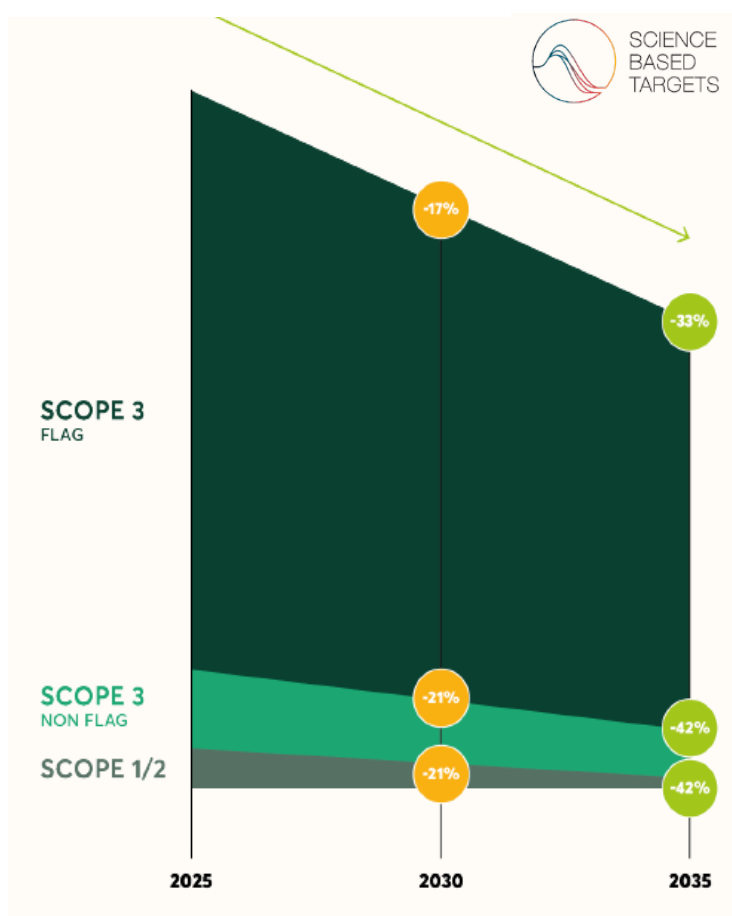
- Stratégie PACT Touton
- Code d'éthique de Touton
- Code de conduite des fournisseurs de Touton
- Mécanisme d'alerte du groupe Touton
- Des polices propres à certaines chaînes d'approvisionnement
- Polices et procédure de diligence

Risques environnementaux

Notre analyse de risques d'entreprise¹ comprend la probabilité et la gravité des impacts négatifs potentiels sur l'environnement liés à nos activités directes ou indirectes.

En tant qu'acteur de la chaîne d'approvisionnement principalement engagé dans la fourniture de matières premières tropicales, nos risques environnementaux les plus importants sont liés à l'impact de l'agriculture dans nos régions d'approvisionnement et au changement climatique.

Nous cherchons à aligner nos objectifs en matière de nature et de climat. Notre stratégie climatique fixe des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court terme (10 ans) sur la base de l'initiative Science-Based Targets (SBTi)² et d'un plan d'action climatique qui aborde les risques de déforestation et le défi de l'adaptation au changement climatique.



¹ Voir p. 117 de notre [Rapport de Durabilité 2023-2024](#)

² Touton s'est formellement [engagé](#) à établir des objectifs SBTi

Nous sommes conscients qu'il est essentiel d'éliminer la déforestation de notre chaîne d'approvisionnement, pour préserver la biodiversité et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au changement d'affectation des sols. Dans cet objectif, nous améliorons la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, encourageons les pratiques agricoles régénératives/durables et mettons en place des mécanismes visant à éliminer la déforestation dans nos chaînes de valeur du café et du cacao.

Les indicateurs clés de performance (KPI) que nous suivons initialement se concentrent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais notre ambition va bien au-delà. Toutes les actions énumérées ci-dessous ont également des avantages environnementaux ou des avantages connexes : préservation et restauration de la biodiversité, de la santé des sols, de la capacité de rétention de l'eau et de la qualité des rivières et des nappes phréatiques. Elles contribuent ainsi au maintien et à la régénération des écosystèmes.

1) Impact de l'agriculture dans nos régions d'approvisionnement (Scope 3 FLAG amont agricole)

Notre bilan carbone 2021 a montré que les opérations en amont agricole représentent 93% des émissions totales de GES de Touton, principalement liées à la conversion potentielle des terres ou au changement d'utilisation des terres, et plus spécifiquement aux émissions de GES liées à la déforestation passée (au cours des 20 dernières années). Notre stratégie comprend :

- ***Un engagement à l'échelle de l'entreprise de zéro déforestation importée d'ici 2025³***

Pour atteindre cet objectif, nous travaillons avec des tiers de confiance sur la traçabilité des produits et l'évaluation des risques de déforestation. Les données relatives aux fournisseurs sont également prises en compte, de même que le respect des réglementations des pays producteurs (principe de légalité) dans le cadre du processus de diligence raisonnable du RDUE (Règlement Déforestation de l'UE).

- ***Des programmes 'sur-mesure' visant à encourager les pratiques agricoles régénératrices*** à grande échelle, à promouvoir la résilience des écosystèmes face au changement climatique, tout en améliorant notre empreinte environnementale. Il s'agit notamment de mesures visant à améliorer la couverture des sols, les associations de cultures, la gestion de l'eau et des déchets, la fertilisation organique, l'agroforesterie et l'agriculture biologique.
- ***Promouvoir une utilisation rationnelle des produits chimiques et pesticides***, conformément aux conventions⁴ de Rotterdam et de Stockholm sur l'utilisation des produits chimiques et

³ Pour certaines chaînes de valeurs ou des partenariats spécifiques la date butoir est antérieure à cette date.

⁴ Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux faisant l'objet d'un commerce international et Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP).

pesticides. Nous veillons à ce que les équipes locales soient informées des substances actives autorisées et de l'utilisation appropriée des produits disponibles localement.

- **La garantie du respect des droits fonciers.** Nous appliquons le principe des Nations Unies du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) et exigeons de nos fournisseurs et partenaires sur le terrain qu'ils respectent les droits des populations indigènes et des communautés locales, le cas échéant.

Dans le cadre de notre plan d'action climatique, nous continuerons à travailler main dans la main avec nos partenaires agriculteurs et fournisseurs afin d'anticiper les risques climatiques et de nous y adapter en déployant des solutions spécifiques, localisées et innovantes dans nos régions d'approvisionnement agricole, y compris la mise en place de comités de protection des forêts ⁵.

Ces programmes sont développés au niveau de la plantation, de la communauté ou du paysage.

2) Atténuer les autres risques environnementaux (SCOPE 3 amont/aval non-agricoles)

Les émissions associées au transport de marchandises, mais aussi l'énergie utilisée par les usines et les entrepôts des fournisseurs et des clients représentent environ 1,5 % des émissions annuelles du groupe Touton et couvrent le transport des marchandises, depuis l'approvisionnement dans les pays producteurs jusqu'à la livraison des produits aux installations de nos clients, mais aussi l'énergie utilisée par les usines et les entrepôts de nos fournisseurs et de nos clients.

Nous agissons avec nos partenaires pour :

- **Réduire les émissions liées au transport de marchandises**, notamment par des options de fret maritime à faible émission de carbone, et limiter le transport aérien tout en introduisant un service d'insetting pour compenser les émissions résiduelles des voyages aériens.
- **Engager nos partenaires de la chaîne de valeur dans la transition vers une économie à faible émission de carbone**, grâce à un programme d'engagement des fournisseurs visant à évaluer et à améliorer l'empreinte carbone des processus et des usines des fournisseurs de produits de base et des prestataires de services, notamment en ce qui concerne la consommation d'énergie.
- **Soutenir les programmes de développement durable** et les certifications élaborés en partenariat avec nos clients sont essentiels pour améliorer l'impact environnemental de nos chaînes d'approvisionnement communes de manière coordonnée : de l'exploitation agricole au client final.

⁵ See pp. 56-62 of our [2023-2024 Sustainability Report](#)

2) Améliorer la performance environnementale dans nos opérations directes (SCOPES 1 & 2)

Nos opérations directes comprennent les usines gérées par Touton au Ghana (CTPC pour la transformation du cacao) et en Afrique de l'Ouest et de l'Est (usines d'ensachage de cacao et de café), ainsi que l'ensemble de nos bureaux en France et dans le monde. Elle couvre également les déplacements professionnels des salariés et leur implication collective dans des actions environnementales.

Nos principaux leviers d'action sont les suivants :

- **La réduction de l'utilisation des énergies fossiles** dans les usines et les bâtiments. Une analyse du cycle de vie (ACV) sera menée dans chaque usine afin de développer des plans d'action climatiques et environnementaux spécifiques (y compris l'approvisionnement ou la production d'énergies renouvelables).
- **L'amélioration de la gestion des déchets**, par exemple en introduisant le tri des déchets et le compostage des biodéchets
- **La Sensibilisation des équipes aux questions environnementales**, y compris le climat et la biodiversité.
- **Réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels** et encourager l'adoption de la « mobilité douce » sur le trajet domicile/travail.

Procédures de diligence raisonnable

Nos activités d'évaluation, de prévention, d'atténuation et de correction des risques sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE pour une conduite responsable des entreprises et aux principes directeurs des Nations unies à l'intention des entreprises.

Touton a mis en place des processus de diligence raisonnable et des pratiques et procédures opérationnelles pour identifier, prévenir et atténuer les impacts négatifs sur l'environnement. Cela comprend l'évaluation des risques, la vérification et les audits.

Nous prenons des mesures pour remédier, dans la mesure du possible, à toute violation en matière d'environnement, de gestion des forêts et/ou des sols, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent la même approche au sein de leur chaîne d'approvisionnement, comme l'exige notre code de conduite des fournisseurs.

Rendre compte de nos progrès et de nos défis

Au fil des ans, Touton a considérablement investi dans le renforcement de ses équipes chargées du développement durable, de la conformité, du suivi et de l'évaluation au niveau du groupe ou dans ses filiales nationales. Cela nous permet de construire des outils spécifiques pour la collecte, l'analyse et la vérification des données que nous utilisons en interne et qui éclairent nos décisions, ainsi que la qualité des biens et des services fournis.

Nous sommes membres du Pacte mondial des Nations unies et participons activement à plusieurs initiatives sectorielles et internationales afin d'échanger sur les meilleures pratiques

en matière de gestion des risques environnementaux dans nos chaînes d'approvisionnement et de rendre compte des progrès et des difficultés par le biais de différents canaux.

Notre Rapport de Durabilité⁶ fournit une présentation détaillée de nos activités de protection de l'environnement dans le cadre de nos propres opérations et de nos programmes d'approvisionnement responsable et comprend un aperçu des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance non financiers qui sont vérifiés et validés par un organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC français.

Nous sommes en train de revoir nos indicateurs environnementaux afin de les aligner sur la prochaine directive sur les rapports sociaux des entreprises (CSRD), la directive de l'Union européenne sur la déforestation (RDUE).

« Touton évalue et améliore en permanence ses propres politiques et pratiques afin de mener ses activités de manière éthique et dans le respect de toutes les lois et réglementations applicables. Nous nous réservons donc le droit de revoir cette politique de temps à autre. »

⁶ Cf pp 46 à 63 et les KPIs p. 113 of de notre dernier Rapport de Durabilité